

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds

FONDS ÉQUILIBRÉ BMO NESBITT BURNS

30 JUIN 2010

Gestionnaire du portefeuille: BMO Gestion d'actifs Inc., Toronto (Ontario)

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants de nature financière, mais non les états financiers semestriels ou annuels du Fonds. Si les états financiers semestriels ou annuels ne se trouvent pas dans l'envoi contenant ce rapport, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers semestriels ou annuels gratuitement, sur demande, en communiquant avec nous au 1 800 361-1392, en nous écrivant à BMO Nesbitt Burns Inc., 1 First Canadian Place, 54^e étage, C.P. 150, Toronto (Ontario) M5X 1H3 ou en consultant notre site Internet à l'adresse www.bmonesbittburns.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Vous pouvez également obtenir de cette façon un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration et de l'information trimestrielle sur le Fonds.

COMMENTAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Résultats

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement négatif de 1,5 %, déduction faite des frais, contre 0,6 % pour l'indice de référence mixte constitué à 55 % de l'indice composé S&P/TSX (le S&P/TSX) et à 45 % de l'indice obligataire universel DEX (le DEX) pour le semestre terminé le 30 juin 2010.

Vers la fin du premier semestre 2010, l'optimisme du début de l'année a cédé la place à des inquiétudes concernant la croissance économique, les perspectives de chômage et le niveau d'endettement des particuliers et des États. La zone euro, et en particulier la Grèce, a suscité le plus d'inquiétude à cet égard. L'accentuation des politiques d'austérité découlant des risques de faillite de ce pays a alimenté les craintes que le retrait des mesures fiscales de stimulation, à ce stade de la reprise économique, puisse nuire à la croissance et entretenir la possibilité d'une double-récession. Des événements plus près d'ici ont exacerbé les craintes concernant les perspectives économiques, les données annoncées n'ayant pas été à la hauteur des attentes.

Le gestionnaire de portefeuille estime que la combinaison d'autant de facteurs menaçants a eu un effet négatif sur les prévisions de croissance économique établies par les investisseurs et sur l'attrait pour les actifs les plus risqués comme les actions. Dans ce contexte, le S&P/TSX a subi sa

première correction depuis sa remontée fulgurante amorcée en mars 2009. Le deuxième trimestre 2010 s'est avéré la première période au cours de laquelle le S&P/TSX a enregistré un recul (depuis le premier trimestre 2009).

Les rendements des obligations au Canada, si on se sert du rendement de l'obligation à 10 ans du gouvernement du Canada comme indicateur, ont baissé d'un peu plus de 0,5 % durant le premier semestre 2010. Les opérations à la bourse issues d'une « fuite vers la qualité » (laquelle a favorisé les obligations du gouvernement du Canada et du Trésor américain) ont aussi joué sur la courbe de rendement, car les investisseurs ont privilégié les rendements à long terme aux rendements à court terme – créant ainsi une courbe de rendement aplatie dans la première moitié de l'année. De plus, le désir des investisseurs de réduire leur profil de risque s'est aussi fait sentir sur les marchés d'obligations provinciales et des sociétés, car ils ont vendu ces titres pour acheter des obligations émises par le gouvernement. Les obligations provinciales et des sociétés ont toutes les deux dégagé un rendement inférieur aux obligations du gouvernement du Canada.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (suite)

L'exposition du Fonds à une courbe de rendement atténuée a contribué positivement à son rendement, car les taux d'intérêt à long terme ont davantage fléchi que les taux d'intérêt aux échéances plus proches. Néanmoins, l'exposition du Fonds aux obligations provinciales a nuí au rendement, puisque leur progression est demeurée inférieure à celle des obligations des sociétés durant le premier semestre 2010.

Depuis le début de l'année, quatre secteurs du S&P/TSX ont grimpé, six ont connu une baisse. Les actions aurifères ont été le sous-secteur au meilleur rendement, progressant de 55,0 %. Parmi les dix meilleurs rendements de l'indice, cinq comportent des actions aurifères. La plus importante participation, la Banque Toronto Dominion, a contribué positivement au rendement du Fonds depuis le début de l'année en marquant une hausse de 4,6 %. À l'inverse, la Banque Royale (qui est la plus grande pondération parmi les banques de l'indice S&P/TSX et dont les titres sont également détenus par le Fonds) s'est incrite en repli de 10,1 %. Notre deuxième plus grande participation, Suncor Énergie, a été un facteur négatif de rendement avec une baisse de 15,8 %. La répartition de l'actif n'a nullement agi sur le rendement du Fonds, car son exposition (57,0 % en actions) équivaut à celle de son indice de référence.

Événements récents

Le gestionnaire de portefeuille croit de façon optimiste que l'inflation sera modérée au cours de la prochaine année. Les capacités existantes dans l'économie, les conditions serrées de prêt et de crédit et un marché du travail qui accordera peu d'augmentations salariales devraient juguler les pressions inflationnistes.

Les prévisions d'inflation diminueront dans les prochains mois, ouvrant ainsi la voie à un certain recul des taux d'intérêt. Le gestionnaire de portefeuille estime que cette baisse pourrait être modeste, mais que le Fonds profitera d'une telle situation puisqu'il est plus sensible aux taux que son indice de référence. Le gestionnaire veillera donc à maintenir une sensibilité aux taux d'intérêt légèrement supérieure à celle de l'indice de référence, surtout si l'économie ne montre plus de signe d'amélioration.

Selon le gestionnaire de portefeuille, les actions du S&P/TSX sont généralement évaluées de manière juste et sous la moyenne à long terme. Les niveaux de liquidité sont élevés dans les entreprises canadiennes, ce qui devrait provoquer une hausse des dividendes et des rachats d'actions. La stratégie du gestionnaire, dans cette période transitoire

au cours de laquelle les marchés se remettent de l'éclatement de la bulle du crédit, sera de demeurer prudent et de chercher à hausser le rendement des dividendes du Fonds à mesure que les occasions se multiplient.

Considérant les récentes incertitudes sur la fin des mesures de stimulation fiscale à l'échelle internationale, le ralentissement de la croissance chinoise et les possibles hausses d'impôt, le gestionnaire de portefeuille maintiendra une répartition de l'actif neutre, composée d'actions à hauteur de 55,0 % environ.

Taxe de vente harmonisée

Certains frais payés par le Fonds sont assujettis à une taxe de vente, comme la taxe sur les produits et services (la « TPS »). Avant le 30 juin 2010, le Fonds payait la TPS sur les frais d'administration et la plupart des frais d'exploitation. Le 1^{er} juillet 2010, dans certaines provinces, la TPS a été remplacée par la taxe de vente harmonisée (la « TVH »), laquelle est imposée à des taux plus élevés que la TPS. Le paiement de la TVH applicable entraînera une augmentation de l'ensemble des frais engagés par le Fonds.

Changement dans la composition du comité d'examen indépendant du Fonds

Le 31 mars 2010, Kenneth W. McArthur et R. Jamie Plant ont pris leur retraite et ont par conséquent démissionné de leurs fonctions de membre du CEI. Le CEI du Fonds est composé actuellement d'Allen B. Clarke, John K. McBride, et Louise Vaillancourt-Châtillon (présidente). On trouvera plus de renseignements sur le CEI du Fonds dans sa plus récente notice annuelle.

Passage aux normes internationales d'information financière

En 2008, le Conseil des normes comptables (le « CNC ») a confirmé que toutes les entreprises canadiennes ayant une obligation d'information du public, dont font partie les fonds d'investissement, seront tenues d'adopter les normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), pour la préparation de leurs états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. En juin 2010, le CNC a toutefois publié un exposé-sondage dans lequel il propose que les sociétés de placement, dont font partie les fonds d'investissement, puissent reporter d'un an l'adoption des IFRS. Compte tenu de cette proposition, le Fonds pourrait reporter son adoption des IFRS du 1^{er} janvier 2011 au 1^{er} janvier 2012. Le CNC devrait finaliser sa proposition en septembre 2010.

Afin de satisfaire aux exigences de la transition aux IFRS, la société de gestion a constitué un comité responsable de l'élaboration et de la mise en oeuvre d'un plan de transition ainsi que de la supervision du passage aux IFRS. Le plan de transition comprend trois étapes : l'évaluation diagnostique, examen qui vise à repérer les divergences potentielles entre les IFRS et les conventions actuelles; la mise en oeuvre et la formation pour confirmer, entre autres, les divergences réelles entre les IFRS et les conventions actuelles; et l'intégration des nouvelles normes, le cas échéant. Le passage aux IFRS se déroule comme prévu. Le Fonds a terminé l'évaluation diagnostique visant à repérer les divergences potentielles entre les IFRS et les conventions actuelles, et le comité a entamé la deuxième étape du plan de transition.

L'évaluation diagnostique a révélé ce qui suit :

Selon la norme IAS 32 des IFRS, intitulée « Instruments financiers : Présentation », il se peut que les capitaux propres des porteurs de parts doivent être classés en tant que passif dans l'état de l'actif net du Portefeuille, à moins que certaines conditions ne soient réunies. La société de gestion examine actuellement la structure des porteurs de parts du Fonds pour confirmer le classement.

Les exigences de la norme IAS 27 des IFRS, intitulée « États financiers consolidés et individuels » sont susceptibles d'avoir une incidence sur la comptabilité de certains placements détenus par le Portefeuille. Dans la mesure où des placements du Fonds dans d'autres fonds sont considérés comme contrôlés par lui selon l'IAS 27, le Fonds sera tenu de consolider les états financiers de ces placements dans ses états financiers. L'IASB prévoit toutefois remplacer l'IAS 27 par une nouvelle norme. Cette nouvelle norme pourrait entrer en vigueur avant la date de passage aux IFRS du Portefeuille, si bien que ces dernières pourraient différer de leur version actuelle à la date du passage aux IFRS. La société de gestion surveille de près le projet de remplacement de l'IAS 27 et modifiera ses plans de mise en oeuvre en conséquence.

Les changements à la présentation des capitaux propres et à la présentation de certains placements détenus par le Fonds sur une base consolidée n'auront pas d'incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Portefeuille. L'évaluation diagnostique n'a pas révélé d'autres divergences potentielles importantes entre les conventions comptables actuelles du Fonds et les exigences selon les IFRS. La société de gestion ne prévoit aucun changement ni aucune incidence qui affecteraient les ententes commerciales ou les décisions du Fonds en matière de conventions comptables ou de la mise en oeuvre de celles-ci, par suite du passage aux IFRS.

La société de gestion n'a pas identifié de changement susceptible d'avoir une incidence sur la valeur liquidative par part du Fonds par suite du passage aux IFRS. Cette interprétation est toutefois sujette à changement si de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes existantes sont publiées.

Opérations entre apparentés

BMO Nesbitt Burns Inc., filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque de Montréal, est la société de gestion et le placeur principal du Fonds. De temps à autre, BMO Nesbitt Burns Inc. peut, au nom du Fonds, conclure des opérations ou des ententes avec ou concernant d'autres membres du Groupe de sociétés de la Banque de Montréal ou certaines personnes physiques ou morales qui lui sont liées ou associées (personnes ou sociétés apparentées).

Gestionnaire du portefeuille

BMO Nesbitt Burns Inc., en tant que société de gestion du Fonds, a retenu les services de BMO Gestion d'actifs Inc. (BMO GA) une société apparentée, pour fournir des conseils et prendre des décisions de placement pour le Fonds. BMO GA reçoit à ce titre des honoraires mensuels dont le montant est fonction de l'actif sous gestion. BMO GA est rémunérée par BMO Nesbitt Burns Inc. et non par le Fonds.

BMO GA était connue auparavant sous le nom de Jones Heward Conseiller en valeurs Inc. Le changement de dénomination sociale est intervenu le 7 mai 2010.

Services de distribution

BMO Nesbitt Burns Inc. vend des parts du Fonds par l'entremise de ses représentants. La société de gestion verse à ces représentants des frais administratifs fondés sur la valeur de l'actif détenu dans le compte de l'investisseur ainsi que, dans certains cas, sur la valeur du placement initial. D'autres frais et débours peuvent être exigibles dans le cadre des activités du compte ouvert auprès de BMO Nesbitt Burns Inc. lorsque des services spéciaux sont fournis à l'investisseur. Ces frais et débours, tels que les frais de transfert ou les frais afférents à un régime enregistré, sont susceptibles d'influer sur la valeur des placements dans le Fonds. Leur montant doit être convenu avec le représentant au moment de l'achat ou du transfert, et à l'ouverture du compte ou du régime enregistré.

Services aux porteurs de parts

Le Fonds fait appel à des sociétés apparentées pour obtenir un certain nombre de facilités et de services. Les services aux porteurs de parts, tels que la comptabilité du Fonds, la tenue des dossiers et le traitement des ordres d'achat et de rachat, sont assurés par Bank of Montreal Ireland plc et BMO Gestion de placements Inc. en tant qu'agent comptable des registres du Fonds. Les frais liés à ces services sont réglés par la société de gestion et imputés au Fonds. Les frais suivants ont été imputés au Fonds pendant la période :

	Semestre terminé au 30 juin 2010	Semestre terminé au 30 juin 2009
Frais de services aux porteurs de parts	33 279 \$	28 875 \$

Achat et vente de titres

Titres de créance pour lesquels BMO Nesbitt Burns Inc. a agi à titre de placeur principal

Au cours de la période, BMO Nesbitt Burns Inc. s'est fondée sur l'approbation et les instructions permanentes du CEI du Fonds pour permettre à celui-ci d'effectuer des opérations sur des titres de créance sur le marché secondaire lorsque BMO Nesbitt Burns Inc. agissait à titre de placeur principal pour le Fonds.

Conformément à l'approbation et aux instructions permanentes du CEI, lorsqu'ils décident d'effectuer des opérations entre apparentés, BMO Nesbitt Burns Inc. et BMO GA doivent respecter la politique et les procédures écrites de BMO Nesbitt Burns Inc. relatives aux opérations entre apparentés et faire rapport régulièrement au CEI, précisant chaque cas où BMO Nesbitt Burns Inc. ou BMO GA, ou les deux, se sont fondés sur les instructions permanentes du CEI et leur respect ou non respect de la politique et des procédures. La politique et les procédures visent notamment à assurer que chaque opération entre apparentés est effectuée sans aucune influence de BMO Nesbitt Burns Inc. ou des membres de son groupe, et ne tient compte d'aucune considération se rapportant à BMO Nesbitt Burns Inc. ou aux membres de son groupe; ii) correspond à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille sans considérations autres que l'intérêt du Fonds; et iii) aboutit à un résultat équitable et raisonnable pour le Fonds.

Faits saillants de nature financière

Frais de gestion

En tant que société de gestion du Fonds, BMO Nesbitt Burns Inc. est responsable de la gestion courante des activités et opérations du Fonds. Elle suit et évalue le rendement du Fonds, rémunère les gestionnaires de portefeuille pour leurs conseils et fournit certains services administratifs nécessaires au Fonds. À titre de rémunération pour ses services, BMO Nesbitt Burns Inc. a droit à des honoraires de gestion mensuels, calculés sur la valeur nette quotidienne de l'actif de chaque catégorie du Fonds, au taux maximal annuel indiqué dans le tableau ci-dessous.

	En pourcentage des frais de gestion		
	Taux des frais de gestion annuels*	Rémunération du courtier	Administration générale, conseil en placement et bénéfiques
	%	%	%
Parts de catégorie A	1,75	71,43	28,57
Parts de catégorie F	0,75	-	100,00

* Étant donné que la société de gestion verse des frais de distributions, de service et de maintien moins élevés ou nuls sur les parts de catégorie F, ces parts comportent des frais de gestion inférieurs aux parts de catégorie A.

Faits saillants de nature financière

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds et ont pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour la période indiquée.

Actif net par part¹

PARTS DE CATÉGORIE A	Période terminée le 30 juin 2010 (\$)	Période terminée le 31 décembre				
		2009 (\$)	2008 (\$)	2007 (\$)	2006 (\$)	2005 (\$)
Actif net au début de la période	12,98	11,70	14,90	14,68 ²	14,10	12,51
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des produits	0,20	0,42	0,45	0,41	0,51	0,42
Total des charges ³	(0,11)	(0,23)	(0,24)	(0,26)	(0,27)	(0,24)
Gains (pertes) réalisés sur la période	0,15	(0,40)	(0,40)	1,08	1,22	0,26
Gains (pertes) non réalisés sur la période	(0,39)	1,68	(2,94)	(0,32)	(0,07)	1,30
Augmentation (diminution) totale liée aux activités⁴	(0,15)	1,47	(3,13)	0,91	1,39	1,74
Distributions:						
revenu de placement (sauf les dividendes)	-	0,06	-	-	-	-
dividendes	0,10	0,17	0,21	0,14	0,250	0,17
gains en capital	-	-	-	0,53	0,480	-
remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales⁵	0,10	0,23	0,21	0,67	0,73	0,17
Actif net à la fin de la période	12,71 \$	12,98 \$	11,70 \$	14,90 \$	14,78 \$	14,10 \$

PARTS DE CATÉGORIE F	Période terminée le 30 juin 2010 (\$)	Période terminée le 31 décembre				
		2009 (\$)	2008 (\$)	2007 (\$)	2006 (\$)	2005 (\$)
Actif net au début de la période	13,27	11,88	12,10	-	-	-
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des produits	0,21	0,43	0,09	-	-	-
Total des charges ³	(0,05)	(0,13)	(0,02)	-	-	-
Gains (pertes) réalisés sur la période	0,15	(0,07)	(0,56)	-	-	-
Gains (pertes) non réalisés sur la période	(0,49)	1,56	0,33	-	-	-
Augmentation (diminution) totale liée aux activités⁴	(0,18)	1,79	(0,16)	-	-	-
Distributions:						
revenu de placement (sauf les dividendes)	0,06	0,14	0,03	-	-	-
dividendes	0,08	0,13	-	-	-	-
gains en capital	-	-	-	-	-	-
remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales⁵	0,14	0,27	0,03	-	-	-
Actif net à la fin de la période	13,02 \$	13,27 \$	11,88 \$	-	-	-

¹⁾ Ces données sont tirées des états financiers annuels vérifiés et des états financiers semestriels non vérifiés du Fonds au 30 juin 2010. L'actif net par part présenté dans les états financiers diffère de la valeur liquidative calculée à des fins d'établissement des cours des titres du Fonds. Les notes aux états financiers contiennent une explication de ces écarts.

²⁾ Les dispositions du chapitre 3855 ont été appliquées rétroactivement sans retraitement des périodes antérieures. L'actif net au début de la période terminée le 31 décembre 2007 a été ajusté en conséquence.

³⁾ Avant 2007, les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille n'étaient pas inclus dans les charges, étant donné qu'ils étaient inclus dans les gains (pertes) réalisés et non réalisés.

⁴⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne présente pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin de la période.

⁵⁾ Les distributions sont versées au comptant ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, ou les deux, s'il y a lieu.

⁶⁾ L'information indiquée dans cette colonne couvre la période comprise entre le 31 octobre et le 31 décembre 2008.

Ratios et données supplémentaires

PARTS DE CATÉGORIE A	Période terminée le 30 juin 2010	Période terminée le 31 décembre				
		2009	2008	2007	2006	2005
Actif net total (000's) ¹	49 379 004 \$	52 220 \$	47 312 \$	56 231 \$	56 675 \$	51 135 \$
Nombre de parts en circulation ¹	3 884 091	4 017 943	4 034 893	3 737 357	3 834 228	3 625 680
Ratio des frais de gestion ²	1,72 %	1,83 %	1,75 %	1,73 %	1,82 %	1,83 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge par la société de gestion ²	1,72 %	1,83 %	1,75 %	1,73 %	1,82 %	1,83 %
Taux de rotation du portefeuille ³	26,00 %	81,62 %	125,01 %	111,09 %	112,02 %	43,84 %
Ratio des frais d'opérations ⁴	-	-	-	-	-	-
Valeur liquidative par part⁵	12,71 \$	13,00 \$	11,73 \$	14,93 \$	14,78 \$	14,10 \$

PARTS DE CATÉGORIE F	Période terminée le 30 juin 2010	Période terminée le 31 décembre				
		2009	2008	2007	2006	2005
Actif net total (000's) ¹	268 478 \$	172 \$	16 \$	-	-	-
Nombre de parts en circulation ¹	20 613	12 920	1 330	-	-	-
Ratio des frais de gestion ²	0,77 %	0,97 %	0,98 %	-	-	-
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge par la société de gestion ²	0,77 %	0,97 %	0,98 %	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille ³	26,00 %	81,62 %	125,01 %	-	-	-
Ratio des frais d'opérations ⁴	-	-	-	-	-	-
Valeur liquidative par part⁵	13,02 \$	13,29 \$	11,90 \$	-	-	-

¹⁾ Données au 30 juin ou au 31 décembre de la période indiquée selon le cas.

²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période. Pour la période au cours de laquelle un Fonds est lancé, le ratio des frais de gestion est annualisé entre la date de lancement du Fonds et le 31 décembre.

Nesbitt Burns a pris en charge certaines charges du Fonds ou a renoncé à la perception de certains frais qu'une catégorie du Fonds aurait dû normalement acquitter, afin de maintenir le ratio des frais de gestion à un niveau relativement homogène. Nesbitt Burns peut cesser cette prise en charge des frais ou cette renonciation en tout temps.

³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire du portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de l'exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux s'obtient en divisant les achats – ou les ventes, si elles sont moins élevées – de placements par la valeur marchande moyenne des placements du portefeuille, à l'exclusion des placements à court terme.

⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période.

⁵⁾ Cette donnée est tirée des états financiers vérifiés et des états financiers semestriels non vérifiés du Fonds au 30 juin 2010. L'actif net par part présenté dans les états financiers est différente de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Pour obtenir une explication sur cette différence, voir les notes aux états financiers.

⁶⁾ L'information indiquée sur cette colonne couvre la période comprise entre le 31 octobre 2008 (date de lancement de la catégorie) et le 31 décembre 2008.

RENDEMENT PASSÉ

Renseignements généraux

Le rendement du Fonds suppose que les distributions versées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts additionnelles du Fonds. Il est fondé sur sa valeur liquidative.

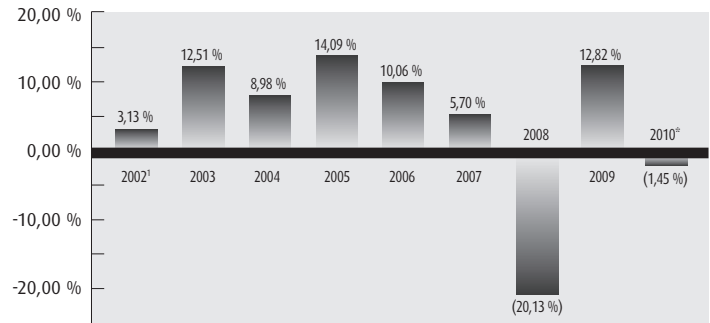
Les données de rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais facultatifs qui auraient réduit le rendement le cas échéant. Le rendement passé du Fonds n'est pas garant du rendement futur.

Si un fonds comporte plus d'une catégorie de parts, plusieurs raisons peuvent expliquer l'écart de rendement entre les catégories, dont : les parts de la catégorie n'ont pas été émises et n'ont pas été en circulation pour toute la période indiquée, ou les catégories ne comportent pas les mêmes frais de gestion.

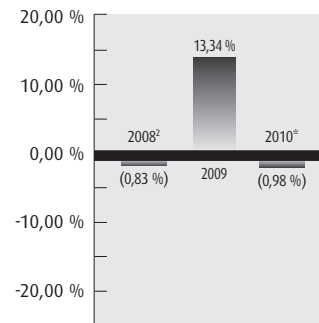
Rendements annuels

Les graphiques à barres ci-après montrent le rendement annuel de chaque catégorie du Fonds pour les exercices indiqués. Les graphiques indiquent le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cet exercice.

PARTS DE CATÉGORIE A



PARTS DE CATÉGORIE F



² pour le semestre se terminant le 30 juin 2010

¹ Pour la période écoulée du 1^{er} novembre 2002 au 31 décembre 2002.

² Pour la période écoulée du 31 octobre 2008 au 31 décembre 2008.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

Au 30 juin 2010

Répartition sectorielle	Valeur liquidative (%)
Obligations d'État ou garanties par l'État	18,9
Services financiers	16,8
Énergie	14,4
Matières premières	11,8
Obligations de sociétés	10,2
Obligations provinciales	9,8
Industries	3,8
Services de télécommunications	3,6
Biens de consommation discrétionnaire	3,2
Trésorerie/comptes débiteurs/comptes créditeurs	2,7
Marché monétaire	1,7
Biens de consommation de base	1,6
Technologies de l'information	1,5

25 principaux titres en portefeuille Valeur liquidative (%)

Gouvernement du Canada, 5,250 %, 1 ^{er} juin 2013	6,0
Gouvernement du Canada, 3,500 %, 1 ^{er} juin 2020	3,9
Banque Toronto-Dominion	3,8
Banque Royale du Canada	3,0
Suncor Energy Inc.	2,7
Trésorerie/comptes débiteurs/comptes créditeurs	2,7
Thompson Reuters Corporation	2,2
BCE Inc.	2,2
Nexen Inc.	2,1
Goldcorp Inc.	2,0
Gouvernement du Canada, 4,500 %, 1 ^{er} juin 2015	2,0
Province de Québec, 5,500 %, 1 ^{er} décembre 2014	2,0
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,9
Société aurifère Barrick	1,9
Société d'énergie Talisman Inc.	1,8
Great-West Lifeco Inc.	1,8
Exportation et développement Canada, 5,800 %, 12 mars 2012	1,8
Banque Scotia, 4,990 %, 27 mars 2018	1,7
Gouvernement du Canada, 1,250 %, 1 ^{er} décembre 2011	1,7
Potash Corporation of Saskatchewan	1,6
Société Financière Manuvie	1,5
EnCana Corporation	1,5
Research In Motion Limited	1,4
Celtic Explorations Limited	1,4
Corporation financière Power	1,4
Principaux titres en pourcentage du total de la valeur liquidative	56,0
Valeur liquidative totale	49 600 000 \$

Le sommaire du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations de placement. Des mises à jour sont publiées chaque trimestre.

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques mais plutôt à nos opinions au sujet d'événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nécessitent des hypothèses de notre part et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail dans le prospectus simplifié du Groupe de fonds BMO Nesbitt Burns. Nous avertissons que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, BMO Nesbitt Burns Inc. ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.

BMO Nesbitt Burns Inc.
1 First Canadian Place, 54^e étage, C.P. 150
Toronto (Ontario) M5X 1H3
www.bmonesbittburns.com
contact.centre@bmonb.com
1 800 361-1392



^{MD} « BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

^{MD} « Nesbitt Burns » est une marque de commerce déposée de la Corporation BMO Nesbitt Burns Limitée, utilisée sous licence. Membre - Fonds canadien de protection des épargnants.